

GRAND PRIX SENIORS DE LA MANCHETTE

6 et 7 mai 2023 – Golf de la Manchette

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	Vendredi 21 avril 2023
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	Mercredi 26 avril 2023
Publication des départs :	Vendredi 5 mai 2023

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date du contrôle des inscrits, une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active et un certificat médical de l'année en cours fourni lors de l'inscription.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Dames : Départs des repères IV (bleu).

Messieurs : Départs des repères II (blanc).

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Grand Prix, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la *ffgolf* (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé à :

Golf de la Manchette
396 promenade de la Manchette – Brétigny
01280 Prévessin Moëns

Droits d'engagement

- Adultes : 90 €
- Abonnés Golf de la Manchette: 45 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
96	21	9

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par le classement au Mérite National Amateur.
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, du 2 au 4 mai.

Tirage des départs

La liste des joueurs par index est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers Messieurs et Dames, toutes séries confondues, sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

GRAND PRIX SENIORS DE LA MANCHETTE

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du **Golf de la Manchette**).

Golf de la Manchette

396 promenade de la Manchette, Brétigny

01280 – Prévessin Moëns

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

CLASSEMENT MERITE SENIORS:

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

• Adultes : 90 €

Abonnés Golf de la Manchette: 45 €

Hôtels partenaires / Grand Prix Senior de la Manchette

Tarifs préférentiels pour le Golf de La Manchette (taxe de séjour en plus)

<p>Hôtel La Bonne Auberge ** 240 rue du Vieux Bourg 01170 Segny 04 50 41 60 42</p>	<p>Chambre 2 pers avec petits-déjeuners : 92 € / nuit</p>
<p>Hôtel- Restaurant La Terrasse Fleurie ** 315 rue Fontaine 01220 Divonne les Bains 04 50 20 06 32</p>	<p>Chambre 1 pers. avec petit-déjeuner : 90 € Chambre 2 pers. avec petits-déjeuners: 100 € Chambre 1 pers. avec pt-déj et diner : 115 € Chambre 2 pers. Avec pt-déj et diners : 150 €</p>
<p>Apparthôtel 125 avenue de la Belle Ferme 01170 Gex 04 50 99 48 48</p>	<p>Studio 1 pers. avec petit-déjeuner : 69 € Studio 2 pers. avec petits-déjeuners : 74 €</p>
<p>Best Western Park Hôtel 185 av. du Mont-Blanc 01710 Thoiry 04 50 99 50 02</p>	<p>Chambre 1 pers : 79 € + pt-déj : 12 € Chambre 2-4 pers. 90 € + pt-déj : 12 €</p>
<p>Adagio Apparthôtel 67 avenue du Mont-Blanc 01710 Thoiry 04 50 99 19 99</p>	<p>Studio 1 pers : 83 € + petit-déj Appt 1 à 4 pers. 99 € + petit-déj</p>